



Monsieur LE PREFET
du Département du CANTAL

1338



J'ai recours à votre obligeance pour me
faire délivrer un passe-port.

Je soussigné, GOYET Clotilde, épouse FABRY Gabriel
Gustave, négociante en vins domiciliée : 19, Rue des
Carmes, AURILLAC.

Demande à Monsieur LE PREFET de lui délivrer un
passe - port pour se rendre à Barcelonne (Espagne)

MOTIF : Pour recevoir deux wagons réservoirs cons-
truits à Barcelonne et en prendre livraison.

Dans l'espoir de recevoir satisfaction,
je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur
Le Préfet, l'assurance de mes sentiments distingués.

Cl Fabry

AURILLAC LE 27 SEPTEMBRE 1917

*Vu avec avis favorable -
L'attitude de M. Goyet Clotilde
épouse Fabry au point de vue
national n'a jamais donné lieu
à remarque défavorable.*

Aurillac le 27 septembre 1917
COMMISSARIAT
de
POLICE
Ma
(Cantal)

*Vu à la 2^e - Les d'observations
Décision de M. le Secrétaire Général :*

A délivrer
[Signature]